



L'an deux mille vingt et un le quatorze décembre,
Le Conseil Municipal de la Commune de Faux la Montagne,
Dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de
Mme MOULIN Catherine, Maire,
Nombre de conseillers en exercice : 11
Date de convocation : 4/12/2021

**Présent-es : Christophe BAUMGARTEN, Alain DETOLLE, Francis
HOEZELLE, Olivier MARTIN, Catherine LESNES, Catherine MOULIN,
Régis MOREL, Françoise ROMANET, Nathalie VERGEON**

Absent-es : Victoire BEAUJOU, Noémie SERRU

Pouvoirs : Mme Victoire BEAUJOU donne pouvoir à Mme Nathalie VERGEON

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code général des
collectivités territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de
séance.

M. Francis Hoezelle se propose et est désigné pour assurer ces fonctions.

Secrétaire : **Francis HOEZELLE**

**DCM 2021/70 : Election d'un-e délégué-e suppléant-e à la communauté de
communes Creuse Grand Sud.**

Suite à l'élection de quatre nouveaux et nouvelles conseiller-es municipaux
le 28 novembre 2021, Madame la maire informe le conseil qu'il est nécessaire de
procéder à l'élection de nouveaux et nouvelles délégué-es dans différentes instances
pour y représenter la commune de Faux-la-Montagne.

Par délibération en date du 16 juin 2020, Monsieur Alain Détolle avait été
élu en qualité de délégué communautaire titulaire et Monsieur Pierre Hoezelle en
qualité de délégué communautaire suppléant. Suite à la démission de Monsieur
Pierre Hoezelle, il est nécessaire de désigner un nouveau ou une nouvelle délégué-
e suppléant-e qui représentera la commune au conseil communautaire de Creuse
Grand Sud.

Monsieur Christophe Baumgarten, nouvel élu le 28 novembre 2021 propose
sa candidature.

Le conseil municipal désigne à 10 voix pour, Monsieur Christophe
Baumgarten en tant que délégué suppléant communautaire.

À Faux la Montagne, le 15/12/2021

La Maire

C MOULIN

